

MON ÉTOILE

ÉTÉ 2022

**L'Épiphanie
mise en chantier > 04**

**Un piano public
sur le parvis > 15**

**Le Festival
Chasse-galerie > 21**



L'Épiphanie

Enfin l'été est à nos portes !

La chaleur, les longues soirées sur la terrasse entre amis, profitez-en au maximum et laissez-vous tenter par nos nombreuses activités estivales.

Le Festival Chasse-galerie est de retour, après une absence obligée par la pandémie, vous vivrez deux fins de semaine festives et remplies d'animations et de spectacles musicaux enlevants.

Les beaux mardis sur le parvis vous feront découvrir de nouveaux talents qui vous offriront leur prestation en plein air dans une ambiance décontractée.

Le circuit canotable vous offre la rivière l'Achigan à explorer encore cette année. Le parc du Barrage s'anime avec une multitude d'activités de remise en forme et d'animation culturelle.

Ce n'est pas le choix qui manque pour vous divertir cet été à L'Épiphanie.

POUR UNE BELLE SOIRÉE AGRÉMENTÉE D'UN FEU EN PLEIN AIR

Parlant de se divertir, rien de tel qu'une soirée autour d'un feu de joie. Mais rien de pire qu'une soirée qui se termine par un incendie. Consultez la revue à la section sécurité publique pour éviter le pire.

BONNE NOUVELLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le ministère des Affaires municipales propose de repousser l'échéance fixée à juillet 2023 pour rendre votre piscine conforme au nouveau règlement. En raison du manque de personnel et des délais d'attente dans le domaine de la construction, le nouveau délai proposé au 30 septembre 2025 permettra de mieux répartir dans le temps la demande auprès des entrepreneurs.

ENCORE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

L'Épiphanie ne fait pas exception, comme toutes les villes, des travaux de réfection et d'amélioration des infrastructures routières et d'aqueduc ou d'égout seront réalisés durant la période estivale. Bien oui, causant des entraves à la circulation que nous espérons les moins pénibles pour vous. Mais dites-vous que c'est pour le mieux. Lorsque les travaux seront terminés vous pourrez bénéficier de ces améliorations. Consultez la section transport, circulation et stationnement pour plus de détails et suivez-nous sur les réseaux sociaux pour être bien informé des échéances.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN MODE PLANIFICATION

En fin d'année 2021, dans le cadre du dernier lac-à-l'épaule, nous avons mis la ville sous chantier. Depuis, nous travaillons et nous travaillerons tout au long de l'année à décliner les différents chantiers retenus pour le futur de L'Épiphanie en projets, études de faisabilité, échéanciers, plans préliminaires, recherche et analyse de financement. En bref, toutes les actions requises pour atteindre nos objectifs. Prenez connaissance de nos intentions dans les prochaines pages de la présente édition.

UNE RÉPONSE À UNE QUESTION FRÉQUEMMENT ADRESSÉE À LA VILLE: DANS QUELLE ZONE SE SITUE MA RÉSIDENCE ET QUELS SONT LES USAGES PERMIS DANS CETTE ZONE ?

Nous vous proposons une démarche simple à suivre pour tout savoir sur le sujet. À la section urbanisme, vous trouverez l'information détaillée et les liens pour vous y retrouver facilement.

Au plaisir de vous rencontrer durant l'été sur vos sites d'activités préférées!

Steve Plante, maire



LES NÉGOCIATIONS ONT MENÉ À TERME LE PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE.

C'est le 11 mai dernier que la ville de L'Épiphanie, représenté par le maire Steve Plante, et la section locale 4555 du syndicat Canadien de la fonction publique par son président monsieur Pierre Loyer que la convention collective de travail des cols blancs et des cols bleus a été signée par les parties. Le terme étant décembre 2026.

DÉVOILEMENT DES PROJETS FINALISTES PRÉSENTÉS DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF



C'est bientôt le moment de choisir.

Vous avez été nombreux à nous faire part de projets plus intéressants les uns que les autres. Le comité a retenu plusieurs projets : c'est maintenant le moment de vous prononcer sur le projet à réaliser. Du 15 juin au 15 juillet, vous pouvez voter pour le projet qui devrait être réalisé.

www.lepiphanie.ca/budget-participatif

PICKLEBALL

Traçage de 4 terrains de pickleball dans le gymnase du centre communautaire Guy-Melançon avec l'ajout d'un filet séparateur.

STATION D'ENTRAÎNEMENT MULTIFONCTIONNEL

Bonifier l'offre des stations d'entraînement déjà présentes dans les parcs de la Ville par l'installation d'une station d'entraînement multifonctionnel au parc Québecor.

FORÊT NOURRICIÈRE

Le projet vise à mettre en place un important espace pour cultiver des végétaux comestibles où les citoyens participent à l'entretien et à l'aménagement et profitent des récoltes.

KIOSQUE DE MARCHANDS DE LÉGUMES

On propose l'aménagement d'un kiosque de vente de légumes des producteurs locaux qui pourrait être installé au parc Goyette.

INSTALLATION DE FONTAINES D'EAU DANS LES PARCS

Remplacer les fontaines d'eau dans les parcs et en ajouter aux endroits non desservis par de nouvelles fontaines offrant la possibilité de remplir des bouteilles. Promouvoir l'utilisation de bouteilles réutilisables.

CRÉATIONS D'ÎLOTS DE VERDURE AXÉS SUR LA BIODIVERSITÉ

On propose de créer des îlots de fraîcheurs dans les secteurs très urbanisés de la ville, participant ainsi à l'embellissement et à la création de nouveaux espaces verts voués à la protection de la faune ailée et des pollinisateurs.

OBSERVATOIRE D'OISEAUX – DANS LE SECTEUR DU PARC CANIN

Le but est de promouvoir la découverte des oiseaux et développer un sentiment d'appartenance à notre ville en donnant la possibilité d'un lieu accueillant une biodiversité tant des oiseaux que des végétaux.

JARDINS COMMUNAUTAIRES

Un terrain de la ville pourrait être aménagé en jardins communautaires afin que les citoyens puissent en louer une parcelle chaque année. La ville offrirait les installations nécessaires (eau courante, terre noire, outils, etc). Ajouter une bande fleurie afin d'attirer les pollinisateurs.

LES ABEILLES DE L'ÉPIPHANIE

Installer des ruches sur le territoire de l'Épiphanie afin d'aider les abeilles à survivre, améliorer la pollinisation et, en bonus, fournir du miel pour la population intéressée.

LES FRIGOS COMMUNAUTAIRES

Certaines familles ont plus de difficultés que d'autres pour se nourrir sainement. Si nous permettons aux familles plus aisées de laisser leurs surplus alimentaires dans un réfrigérateur disponible à tous, cela pourrait diminuer le gaspillage tout en augmentant la sécurité alimentaire des populations vulnérables.

EMBELLISSEMENT DE LA RUE DE L'ÉGLISE

Nous savons que la rue de l'Église est l'artère qui conduit directement à l'Église, cœur de la ville et pôle culturel en devenant d'où l'importance de l'embellir et la rendre accueillante pour les visiteurs. Nous proposons la plantation de lilas Ivory Silk de part et d'autre de la rue pour sa croissance rapide, sa résistance au climat, au sel à déglacage et parce qu'il ne réclame que très peu d'eau.

L'ÉPIPHANIE EN CHANTIER

Des chantiers regroupant tous les enjeux de développement de la Ville ont été élaborés puis présentés par l'équipe de direction dans le cadre du dernier lac-à-l'épaule tenu en fin d'année 2021. Cet important exercice de planification qui s'est poursuivi durant les premiers mois de 2022 aura permis au conseil de discuter, commenter préciser et entériner les composantes et les échéanciers proposés des différents chantiers.



CHANTIER 1 PARC INDUSTRIEL 341

OBJECTIF

Doter la Ville de L'Épiphanie d'un parc industriel de qualité susceptible de recevoir des entreprises fortement génératrices d'emploi et proposant de faibles impacts environnementaux.

FINALITÉ

Offrir un environnement industriel unique et novateur par sa planification urbaine soucieuse de l'environnement et sa proximité à un milieu naturel intact.

98 % des 26-35 ans veulent travailler dans des bureaux plus verts.

CHANTIER 2 SECTEUR 341 – DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

OBJECTIF

Planifier le secteur de la route 341 entre la limite sud de la Ville et la route 339 et doter ce secteur des infrastructures adaptées aux besoins du commerce et de l'industrie qui se distingue par une image de marque.

FINALITÉ

Offrir un environnement de qualité pour l'implantation commerciale et semi-industrielle dans un milieu sécuritaire, facilement accessible et intégrant des concepts d'aménagement de grande qualité.

CHANTIER 3 DOMAINE DES DEUX-LACS – DÉVELOPPEMENTS INDUSTRIELS – DESSERTE AQUEDUC ET ÉGOUT

OBJECTIF

Assurer la pérennité du secteur des DEUX-LACS par une desserte adéquate en eau potable et en gestion des eaux usées. Permettre la mise en valeur du secteur de la Sablière 341 à des fins industrielles.

FINALITÉ

Assurer la qualité de l'eau potable et la saine gestion des eaux usées aux 800 familles ayant choisi L'Épiphanie comme milieu de vie. Profiter de l'opportunité de desserte du secteur résidentiel pour développer l'ancien site de la Sablière.

CHANTIER 4 MISE EN VALEUR DU PÔLE CULTUREL

OBJECTIF

Faire de L'Épiphanie un pôle culturel nouveau genre en impliquant les écoles au développement de la curiosité culturelle des élèves du primaire. Créer un véritable effet d'entraînement sur le développement du centre-ville.

FINALITÉ

Faire du centre-ville de L'Épiphanie un milieu stimulant pour l'investissement commercial. Mettre en avant-plan son patrimoine historique comme moteur du développement culturel.

CHANTIER 5 DÉVELOPPEMENT ET CONSOLIDATION DU RÉSEAU DE PARCS, D'ESPACES VERTS ET DE PISTES CYCLABLES

OBJECTIF

Offrir à la population de L'Épiphanie des espaces de divertissement et de détente facilement accessibles et diversifiés nouveaux genres. Faciliter l'accès aux aires récréatives par la mobilité active.

FINALITÉ

Faire de L'Épiphanie, une ville proposant un réseau de parcs accessibles et bien structurés comme facteur d'attraction de nouvelles familles.

CHANTIER 6 DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE

OBJECTIF

Permettre à la population de L'Épiphanie l'accès aux zones forestières et au milieu aquatique abondant et de grande qualité. Qualifier la Ville de L'Épiphanie au titre de zone de récréation de proximité du grand Montréal.

FINALITÉ

Faire de L'Épiphanie, une ville où l'offre récréative publique se distingue par son originalité et stimule l'investissement privé.



CHANTIER 7 ENVIRONNEMENT

OBJECTIF

Proposer que tous les choix de planification, de réglementation et d'investissement impliquent une réflexion sur l'ensemble des préoccupations environnementales. Faire de L'Épiphanie une référence en matière de nouvelles expériences en environnement.

FINALITÉ

Offrir à la population de L'Épiphanie un milieu de vie de grande qualité en élevant les standards de gestion des ressources naturelles et donner l'assurance de leur pérennité.

CHANTIER 8 AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES DE VILLE

OBJECTIF

Rendre accueillantes les principales entrées au centre-ville depuis le réseau provincial et assurer la sécurité de tous les usagers de la route en facilitant les échanges intermodaux. Sécuriser les carrefours de la route 341.

FINALITÉ

Assurer la qualité des accès au centre-ville comme moteur de l'investissement privé.

CHANTIER 9 IMAGE DE LA VILLE

OBJECTIF

Faire de L'Épiphanie une ville proposant une image forte et confiante en son avenir sous une bonne étoile.

FINALITÉ

Offrir une image forte démontrant les intentions d'améliorer la qualité du milieu.

CHANTIER 10 GESTION DES EAUX DE SURFACE

OBJECTIF

Assurer une saine gestion des eaux de surface prioritairement au Domaine des Deux-Lacs pour soulager les propriétaires des problématiques et des risques causés par les débordements et les infiltrations. Faire de même progressivement sur l'ensemble du territoire et mettre en place des mesures appropriées de contrôle et de gestion.

FINALITÉ

Accroître le niveau de connaissance du système d'écoulement des eaux de l'ensemble du territoire et déterminer les mesures appropriées.

CHANTIER 11 AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES ÉTANGS AÉRÉS

OBJECTIF

De par son emplacement stratégique, faire du secteur des étangs un espace totalement dédié aux utilités publiques.

FINALITÉ

Centraliser les services municipaux sur un site présentant peu de contrainte et de nuisance pour les zones résidentielles adjacentes tout en augmentant l'efficacité et l'efficience des travaux publics.

CHANTIER 12 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

OBJECTIF

Permettre aux organismes communautaires de L'Épiphanie une reconnaissance de leur implication dans le milieu en leur offrant des espaces adéquats et adaptés à leurs besoins.

FINALITÉ

Reconnaître les organismes communautaires comme des éléments clés de la vie communautaire et leur offrir des espaces adaptés à leur mission. Valoriser leur travail par un appui de la Ville à la hauteur de leur implication dans le milieu.

CHANTIER 13 PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE 2022-2025

OBJECTIF

Analysons la situation actuelle de L'Épiphanie, la situation future visée et la façon de passer d'une situation à l'autre.

FINALITÉ

Donnons-nous les moyens de qualifier L'Épiphanie comme « L'Étoile la plus brillante de la galaxie ». (Sirius : The brightest star in the night sky)



Les faits saillants

Le rapport financier de l'année 2021 déposé en mai dernier présente des résultats conformes à la planification budgétaire grâce à une gestion intelligente des dépenses et un programme d'investissements adéquatement répartis dans le temps. Parmi les faits saillants, mentionnons :

Un excédent de 1 115 873 \$, dont 645 000 \$ en droits de mutation.

Une augmentation de la dette en lien avec la fin des travaux sur le rang Saint-Esprit et la 5^e Avenue. L'acquisition du terrain industriel s'inscrit aussi à la dette de la Ville. Cependant, les sommes investies pourront être récupérées lors du développement du secteur.

Le rapport financier est disponible en ligne au : www.lepiphanie.ca/taxes-municipales.

Toujours remise en question cette chère taxe sur les droits de mutations immobilières : communément appelée « Taxe de bienvenue »

Une idée circule présentement : « Pourquoi ne pas abolir la taxe de mutation pour alléger le fardeau fiscal des acheteurs de propriétés ? »

Est-ce vraiment une bonne idée ? En 2021, le montant perçu de la taxe sur les droits de mutations représentait 1 075 000 \$. Si nous n'avions plus la possibilité d'appliquer cette taxe, nous devrions augmenter votre taux de taxes foncières de 16 %. Ceci représenterait un montant de 300 \$ supplémentaire en taxes pour une maison moyenne.

Sachez que durant les dernières années, avec l'envolée du marché immobilier, les surplus générés par cette taxe ont été réinvestis dans les services aux citoyens à divers niveaux.

Le règlement d'emprunt c'est comme votre hypothèque

Il existe différents fonds pour financer les projets municipaux. Mais pour un investissement de plus grande envergure, nous aurons souvent recours à un emprunt. Pour être autorisée à emprunter, une ville doit déposer au ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) un règlement d'emprunt. Peu importe l'objet de celui-ci, il a toujours pour effet :

- > de détailler les dépenses et voter les revenus correspondants ;
- > d'autoriser un emprunt à long terme pour couvrir les dépenses ;
- > de répartir la charge résultant des dépenses sur un certain nombre d'exercices financiers futurs et voter les crédits correspondants ;
- > d'imposer une taxe spéciale suffisante pour couvrir le remboursement annuel de la dette.

Le principe d'équité est à la base de ce choix par le conseil municipal. L'emprunt est réparti dans le temps, souvent sur 20 ans, donc ce sont les citoyens actuels et futurs qui payent pour cet investissement. L'étalement dans le temps permet une égalité entre l'utilisation du bien et le paiement de celui-ci. Voici un exemple pour illustrer ce propos : on prévoit la construction d'un complexe sportif. On pourrait accumuler une somme au cours des 15 prochaines années et procéder à la construction, mais les utilisateurs ne seront pas ceux qui auront financé le complexe, car il y aura eu du mouvement d'habitants durant ce laps de temps.

L'emprunt se trouve à être un choix judicieux pour les projets s'étalant sur plusieurs années.



Soyez vigilants!

FEUX EXTÉRIEURS : profiter des belles soirées

Les soirées d'été, de belles occasions pour profiter des feux extérieurs. Nous avons tous des souvenirs de guimauve et de saucisse rôties sur le feu. Ils sont permis sur le territoire selon certaines conditions. Ces règles visent à assurer la sécurité de tous, mais aussi la quiétude du voisinage.

POSITIONNEMENT DU FOYER

Le foyer doit :

- > Être installé dans la cour arrière d'une résidence unifamiliale ;
- > Être positionné à 4 mètres de tous les matériaux combustibles ou de contenant d'essence ou liquides inflammables ;
- > Ne jamais se retrouver sous le câblage électrique, un arbre ou toute autre végétation ;
- > Respecter un dégagement d'un (1) mètre par rapport à la limite de propriété.

CONDITIONS À RESPECTER POUR ALLUMER UN FEU

- > Avant d'allumer un feu extérieur, vous devez vous assurer de ne pas incommoder votre voisinage ;
- > Les feux peuvent être allumés en soirée seulement, soit de 17 h à 1 h ;
- > Seuls les foyers fermés sur toutes ses faces et munis d'une cheminée avec pare-étincelles sont autorisés ;
- > Seuls le bois de chauffage et le bois d'allumage peuvent être utilisés pour alimenter le feu ;
- > Il est interdit de brûler des déchets, des feuilles mortes, des résidus de construction ou toute autre matière provenant de votre ménage printanier.

Pour vous départir de vos résidus verts, privilégiez le bac brun, et pour les résidus de construction et de rénovation, l'écoparc. C'est beaucoup plus écologique.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'allumer un feu extérieur, même dans un foyer conforme, lors des situations suivantes :

- > L'indice de danger d'incendie de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est élevé ou plus dans notre secteur (consultez le sopfeu.qc.ca pour connaître l'indice en temps réel) ;
- > Un avis d'interdiction d'arrosage est en vigueur ;
- > La vitesse des vents excède 20 km/h.

Les pompiers reprennent leurs visites résidentielles

Ding dong ! Le beau-frère qui veut profiter de votre piscine ? Le voisin qui veut vous emprunter un outil ? Non, ce sont les pompiers qui font une tournée d'inspection résidentielle. Leur visite peut avoir lieu de jour comme de soir, 7 jours/7. Pour connaître la liste des résidences visées et vous préparer à leur visite, veuillez consulter le repentigny.ca/incendies.



MOBILITÉ CENTRE-VILLE

Fluidité, intermodalité et sécurité avant tout

Un nouveau débarcadère pour les élèves de l'école St-Guillaume sur la rue Saint-Pierre ! Des déplacements plus sécuritaires dans le secteur de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Joseph et de l'Hôtel-de-Ville !

Après avoir fait des travaux en 2018 sur la rue Saint-Joseph, le conseil municipal souhaite améliorer la mobilité et la sécurité des citoyens qui fréquentent ce secteur névralgique de la Ville. Dès la fin du mois de juin, le chantier débutera pour se terminer à la fin du mois d'août.

Sur la rue Saint-Pierre, il y aura un sens unique avec un élargissement du trottoir du côté de l'école. L'aménagement de saillies permettra de diminuer les superficies de drainage et d'augmenter la présence d'arbres et de végétaux. La construction de traverses de piétons permanentes permettra d'améliorer la sécurité des usagers du secteur. Le coût des travaux est estimé à 1 050 000 \$.

SUR LA 4^e AVENUE ET LA RUE AMIREAULT – GESTION DE L'EAU DE SURFACE

De septembre à novembre, la Ville effectuera la phase 3 des travaux visant à corriger des problématiques avec la gestion des eaux pluviales du secteur desservi par la station de pompage située sur la rue des Sulpiciens en effectuant la réfection de la 4^e Avenue, entre Notre-Dame et Amireault, et sur la rue Amireault de la 5^e Avenue jusqu'à la 4^e Avenue. Le coût des travaux est estimé à 2 357 000 \$.

L'INTERSECTION DE LA ROUTE 341 ET DU RANG ACHIGAN SUD – SÉCURITÉ AUGMENTÉE

Au mois de mai, des travaux sont commencés à l'intersection de la route 341 et du rang Achigan Sud. Nous effectuons une modification géométrique de l'intersection afin d'y aménager une voie sécuritaire de virage à droite pour permettre aux usagers de la route de circuler plus librement et de façon sécuritaire en direction sud. Cela permettra d'améliorer le déplacement à cette intersection qui est souvent très achalandée en fin de journée. Un îlot de sécurité sera également aménagé dans le but d'assurer un lien vers une éventuelle piste cyclable. Le coût des travaux est de 684 000 \$.

Zone de rencontre neutre

NOUVEAUTÉ POUR FACILITER LES VENTES ET ÉCHANGES DE BIENS – MARKETPLACE – KIJJI ET AUTRES ÉCHANGES

À l'été 2022, la Ville aménagera un site neutre où les résidents qui souhaitent échanger des biens usagers pourront venir y faire l'échange en toute sécurité. Ce site sera muni de caméra, et sera situé à l'hôtel de ville.



DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES DE SUBVENTION DISPONIBLES EN JUILLET PROCHAIN

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE LAMES DÉCHIQUETEUSES

La Ville de L'Épiphanie souhaite réduire la quantité de matières transportées vers l'enfouissement et le compostage. Moins de transport = moins de gaz à effet de serre.

Afin de contribuer à l'atteinte de ses objectifs, la Ville vous offre un programme d'aide à l'achat de lames déchiqueteuses afin de favoriser la pratique de l'herbicyclage. La Ville assumera 50 % du coût d'acquisition jusqu'à un maximum de 40 \$.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE PRODUITS HYGIÉNIQUES DURABLES

Ce programme d'aide financière pour l'achat de produits durables vise la réduction à la source et conséquemment l'élimination de déchets des articles à usage unique tels que les couches et les serviettes hygiéniques.

Il propose de donner un coup de pouce financier aux personnes qui veulent poser un geste concret pour réduire leur empreinte écologique. La Ville vous offre une subvention de 70 % du montant de la dépense pour un maximum annuel de 120 \$.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE REMPLACEMENT D'APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS

La subvention accordée par la Ville de L'Épiphanie à un propriétaire est de 300 \$ pour le retrait et le remplacement d'un appareil de chauffage au bois produisant des émanations de plus de 2,5 grammes de particules fines par heure, (g/h) pour un modèle respectant la nouvelle norme. L'ancien appareil peut être remplacé par un appareil au gaz ou aux granules, tant qu'il respecte les quantités permises d'émanations.

La subvention accordée par la Ville de L'Épiphanie aux propriétaires est de 100 \$ pour le retrait sans remplacement d'un poêle à bois produisant des émanations de plus de 2,5 g/h.

LE PROGRAMME POUR LA PLANTATION D'ARBRES EST TOUJOURS EN VIGUEUR

La Ville de L'Épiphanie désire encourager les citoyens à faire la plantation d'un arbre sur leur terrain. Elle accorde aux propriétaires une subvention de 50 % du montant de la dépense jusqu'à un montant de 100 \$ par terrain. Un seul arbre par terrain est subventionné dans le cadre de ce programme. Profitez de cette subvention tout en posant un geste pour l'environnement. Les étapes sont simples : faites l'achat d'un arbre de votre choix, plantez-le à l'endroit désiré et faites-nous parvenir les documents suivants afin de recevoir votre chèque : la facture de l'achat, une preuve de la plantation de l'arbre et le formulaire de demande dûment complété.

Pour plus de détails sur les programmes de subvention environnementale EN VIGUEUR : <http://www.lepiphanie.ca/programme-subvention>

Une modification du règlement sur l'arrosage est en préparation. Soyez attentif ! Le dépôt est prévu pour la prochaine saison.

UNE PASSE À ANGUILLES SUR LA RIVIÈRE L'ACHIGAN ?

Connaissez-vous bien la rivière L'Achigan ? Savez-vous qu'on y retrouve l'anguille d'Amérique : une espèce menacée.

<http://coordination-sc.org/languille-damerique-une-espece-en-peril/>

Puisque le barrage constitue un obstacle à la migration de cette espèce, il y a quelques années, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) y a installé un équipement destiné à permettre aux anguilles de franchir le barrage.

Pour en savoir plus sur les obstacles à la migration de l'anguille d'Amérique, consultez le site suivant : <https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/inventaire-anguilles-lanaudiere/>





LES PROCÉDURES POUR LES PROJETS DE DÉMOLITION ET DE RECONSTRUCTION SIMPLIFIÉES AU DOMAINE DES DEUX-LACS

L'hiver dernier, le conseil municipal a amendé le règlement de démolition afin de simplifier les projets de démolition et de reconstruction de résidence au Domaine des Deux-Lacs. Les demandes de démolitions d'une maison dans ce secteur ne sont maintenant plus soumises à la procédure du règlement de démolition.

Celui-ci engendrait des délais et une lourdeur pour les citoyens qui souhaitaient remplacer leur résidence par un nouveau bâtiment puisqu'une procédure de plusieurs mois était nécessaire pour analyser le projet. De plus, lorsque la démolition était approuvée, le citoyen devait déposer un dépôt représentant le tiers de la valeur du bâtiment détruit.

Afin de s'assurer d'obtenir des projets de reconstruction de qualité supérieure, ceux-ci sont maintenant assujettis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Cette procédure n'engendre pas de frais supplémentaires pour le citoyen et permet de rehausser la qualité des constructions du secteur. On vous explique...

EN URBANISME, LES DEMANDES DE PERMIS PEUVENT SUIVRE DEUX TYPES D'ANALYSE DIFFÉRENTES

Elles peuvent suivre la procédure normale ou suivre également la procédure d'évaluation discrétionnaire.

Procédure simple = Application stricte des normes réglementaires

Dans le cas d'une procédure normale, le technicien à l'émission des permis s'assure que le projet respecte les normes en matière de zonage et de construction. Ainsi, il n'y a pas de marge de manœuvre pour le fonctionnaire : le projet est conforme ou il ne l'est pas. S'il est conforme, le technicien doit délivrer le permis.

Une analyse discrétionnaire : c'est quoi ça ! ?

Lorsque le projet est soumis à la procédure d'évaluation discrétionnaire, celui-ci doit également être évalué selon des objectifs et critères. Ceux-ci sont inscrits dans le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Qu'est-ce qu'un PIIA ?

Le règlement de PIIA a pour objectif d'améliorer la qualité des projets et de s'assurer qu'ils respectent les caractéristiques d'implantation et

d'architecture des bâtiments avoisinants. Les secteurs ou projets assujettis à un PIIA peuvent l'être parce qu'il s'agit de secteur patrimonial, parce qu'il s'agit de nouveaux développements à construire uniformément ou parce qu'une qualité supérieure de construction est souhaitée.

Ce règlement est dit « discrétionnaire » parce qu'il énonce des objectifs vers lesquels doit tendre le projet au lieu de normes rigides. Le demandeur a donc plus de souplesse dans les solutions proposées pour atteindre les objectifs souhaités pour le projet ou le secteur.

Qui évalue votre projet et quelle est la procédure d'évaluation

Les projets soumis au PIIA sont évalués par le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce sont notamment six citoyens de partout sur le territoire de L'Épiphanie qui composent ce comité et formulent une recommandation sur chacun des projets. Ensuite, ce sont les élus qui décident, en regard des objectifs et des critères applicables au secteur ou au projet, si le projet soumis répond aux préoccupations du règlement.

Pour plus d'informations sur le cheminement d'une demande de PIIA, les secteurs ou projets assujettis ou les dates de tenue du CCU et du conseil municipal, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.lepiphanie.ca/urbanisme-permis-et-certificat> (voir onglet cheminement d'une demande de PIIA).

BONNE NOUVELLE

PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) nous informe qu'un projet de règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a été publié à la Gazette officielle du Québec du 20 avril 2022. La modification proposée vise à accorder un délai supplémentaire aux propriétaires de piscines installées avant le 1^{er} novembre 2010 pour rendre leurs installations conformes au Règlement.

Le nouveau délai proposé : 30 septembre 2025

Dans quelle zone ma résidence est-elle située et quels sont les usages permis dans cette zone ?

Facilement accessible sur le site Internet de la Ville, en deux temps, trois mouvements, vous saurez tout sur ce sujet :

> ÉTAPE 1

Sur le site Internet de la Ville, ouvrir le menu dans le coin supérieur droit, repérer la rubrique Urbanisme et cliquer sur la section Règlement.

<http://www.lepiphanie.ca/urbanisme-reglements>

> ÉTAPE 2

Votre résidence est-elle dans le secteur Ville ou dans le secteur Paroisse ?

Consulter l'un ou l'autre des plans de zonage sous la rubrique « **Règlements de zonage** ».

Vous pouvez maintenant voir sur le plan de zonage où se situe votre résidence et identifier la zone correspondant à sa localisation :

<http://www.lepiphanie.ca/Plan%20de%20zonage%2020278%20codifi%C3%A9%20348-21.pdf>

Par exemple : votre résidence est située sur la rue du Soleil dans le secteur du Domaine des Deux-Lacs. La zone correspondant à cette localisation porte le numéro H2-08.

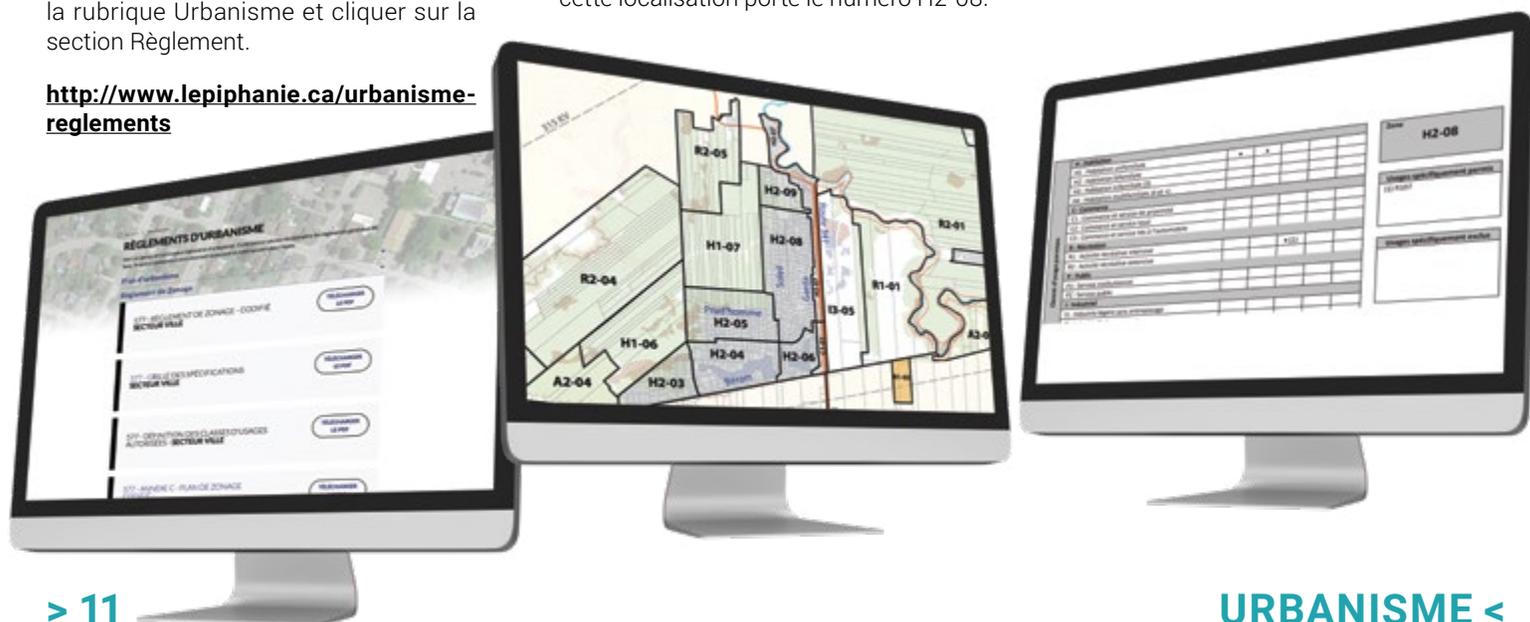
> ÉTAPE 3

Retenir le code d'identification de la zone : H2-08 et consulter la grille de spécifications pour connaître les usages et les normes applicables à cette zone. Toujours sous la même rubrique cliquer sur le lien 278-07-13 **GRILLES DE SPÉCIFICATIONS SECTEUR PAROISSE**.

<http://www.lepiphanie.ca/2021-09-23%20grilles%20zonage%20paroisse.pdf>

Défiler les pages pour atteindre la zone H2-08 et voir les usages et les normes identifiés par un point noir dans la grille.

Voilà toute l'information condensée dans une grille pour votre secteur.





UN ÉTÉ FESTIF EN PERSPECTIVE

Après 2 ans d'absence, le Festival CHASSE-GALERIE est de retour du 30 juin au 10 juillet 2022.

*J'ai hâte
de vous revoir!*





PROGRAMMATION DES LOISIRS ÉTÉ 2022

LES MERCREDIS DANS LE PARC

Toutes ces activités sont GRATUITES et se déroulent dans nos différents parcs à 19 h.

DATES	ACTIVITÉS	INFOS
29 juin	ZUMBA/CARDIO/MUSCU Patinoire Jacques-Demers	Venez bouger sur le rythme de la musique en mélangeant fitness, cardio et musculation.
6 juillet	DANSE EN LIGNE AVEC JULIE LÉPINE Patinoire Jacques-Demers	Cours et animations de danse country en ligne pour tous (12 ans et plus).
13 juillet	PILATES Parc du Barrage	Exercice permettant de pratiquer votre tonus, votre souplesse, le renforcement général et la mobilité articulaire. Apportez votre tapis et bouteille d'eau.
20 juillet	THÉÂTRE TACO UN CONTE DE JARDIN ! Parc Donald-Bricault	Cette activité est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de L'Assomption dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2022. Théâtre jeunesse.
	 	

PAUSE POUR LES SEMAINES DE VACANCES DE LA CONSTRUCTION

10 août	KANGOO JUMP Patinoire Jacques-Demers	Le Kangoo Jump est un entraînement par intervalles, c'est-à-dire qu'il regroupe des exercices cardiovasculaires et musculaires d'intensités variées. Petite particularité : vous chaussez des bottes trampolines !
17 août	SCULPTURE DE BALLON Parc Donald-Bricault	Découvrez l'art de la fabrication de sculptures de ballon avec Api'Clown.
24 août	JAM DE MUSIQUE Parc du Barrage	Participez ou écoutez – Les mélodies sur le bord de l'eau sont plus captivantes. N'hésitez pas à apporter votre instrument de musique et vous joindre au groupe.



Vendredi 15 juillet

ATELIER DJ AVEC MULTIZONE STUDIO

> Parc Donald Bricault
> 19 h

Débutant : Introduction sur la profession, bars/mesure, beat match etc.

Équipement et logiciel : Comment bien choisir ses équipements, logiciel Serato DJ

Musique et genre : Comment mêler plusieurs styles de musique en même temps.

LES VENDREDIS AU PARC



Vendredi 19 août

Chantez 2

CINÉMA EN PLEIN AIR

> Patinoire
Jacques-Demers
> Écran géant
> 19 h 30



UN PIANO PUBLIC SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

DURANT LA BELLE SAISON, UN PIANO DROIT ATTEND LES PIANISTES EN HERBE OU MUSICIENS CHEVRONNÉS À LA PLACE DU PARVIS. VENEZ NOUS FAIRE DÉCOUVRIR VOTRE TALENT MUSICAL !

Le piano public sera accessible du 22 juin au 21 septembre, de 10 h à 20 h, en fonction de la température.

Bien que quotidiennement ouvert et fermé par un employé de la Ville, sauf les jours de température incertaine (40 % de probabilité d'averses ou plus), la Ville compte sur la collaboration de tous pour fermer les portes de la boîte protectrice du piano advenant une averse ou un orage soudain.

COURS DE PIANO

RESPONSABLE : RÉJEAN BERNARD

 Pour tous!

 Devant l'église

 Tout le mois de juillet

 120 \$ pour 4 cours d'une heure

 Du lundi au vendredi de 16 h à 19 h

INFORMATIONS | Plusieurs plages horaires de disponibles, contactez le Service des loisirs pour plus d'informations.

VOLLEY-BALL

Une citoyenne de chez nous souhaite mettre son terrain de volley-ball extérieur à la disposition des adeptes de L'Épiphanie.

Les intéressés doivent communiquer avec elle pour plus d'informations :
Martine Plouffe : 450 858-2796.

PLANCHODROME (SKATEPARC)

Le planchodrome ou skateparc est situé à l'arrière de l'hôtel de ville au 66 de la rue Notre-Dame. On y retrouve plusieurs modules proposant des défis techniques de niveaux variés. Le skateboard comporte des risques inhérents à sa pratique. Aussi, les personnes qui utilisent les installations le font à leur propre risque.

- > Casque attaché obligatoire pour tous
- > Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte
- > Les utilisateurs débutants et les enfants de 12 ans et moins doivent obligatoirement porter l'équipement de protection complet (casque, coudes, poignets, genoux)

C'est également à cet endroit que les jeunes peuvent démontrer leur créativité artistique sur les nombreux murs à graffitis mis à leur disposition.

Heures d'utilisation: Tous les jours de 9 h à 22 h.

KAYAK, CANOT, PLANCHE À PAGAIE ET PÉDALO

Le parc du Barrage, site de la première industrie d'importance à L'Épiphanie vers la fin du 19^e siècle, s'est vu attribuer une toute nouvelle vocation vers la fin du 20^e siècle, soit celle de mettre en valeur le circuit canotable Chasse-galerie. Les visiteurs ne manquent pas d'apprécier le magnifique paysage que nous offre la rivière l'Achigan juste au-dessus du barrage. (Voyez le dépliant)



LOCATION CANOTS • KAYAKS 1 & 2 • PÉDALOS • PLANCHE À PAGAIE

> HORAIRE

4 au 19 juin

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10 H À 18 H

22 juin au 5 septembre

OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 9 H À 19 H

Aussi ouvert les lundis et mardis lors des deux semaines des vacances de la construction.

> INFORMATIONS

Chalet : 514 831-0668 OU administration : 450 588-6828

> TARIFS [Prix par embarcation]

10 \$ / 1 heure

20 \$ / 1/2 journée [max. 4 heures]

30 \$ / 1 journée [max. 8 heures]

> LIEU

Parc du Barrage

260, rue Notre-Dame, L'Épiphanie

Partenaires du milieu

PICKLEBALL LIBRE

RESPONSABLE: GILBERT PARENT : 514 603-6716

 Adultes

 Patinoire Jacques-Demers
au parc Béram

 À partir de mai

 GRATUIT

 Les mardis de 9 h à 11 h 30
Les mercredis de 19 h à 21 h 30
Les jeudis de 9 h à 11 h 30

 Gilbert Parent
514 603-6716

DANSE COUNTRY EN LIGNE JULIE LÉPINE

RESPONSABLE: JULIE LÉPINE : 450 547-9855

 14 ans et plus

 Patinoire Jacques-Demers
au parc Béram

 Du 12 juillet au 6 septembre
Relâche: 2, 9 et 16 août

 60 \$/session
12 \$/soir

 Les mardis de 19 h à 21 h

 dansecountryjulielepine.ca
info@dansecountryjulielepine.ca

ÉCOLE D'ÉTÉ DE PATINAGE ARTISTIQUE DU CPA L'ASSOMPTION

450 589-2014

 www.cpalassomption.com
cpalassomption@hotmail.com

ASSOCIATION DE FOOTBALL LES RHINOS DE LANAUDIÈRE

450 589-0576

 www.rhinosfootball.ca
mlongpre@rhinosfootball.ca

HOCKEY MINEUR C.L.L.

450 585-7747

 www.hockey-cll.org
organisationcll@gmail.com

MAISON DES JEUNES DE L'ÉPIPHANIE

RESPONSABLE: JÉRÉMY CARON : 450 588-6333

 La Maison des Jeunes de L'Épiphanie offre un lieu
d'appartenance supervisé aux jeunes âgés de 11 à 17 ans
dans le but d'en faire des citoyens actifs, critiques
et responsables par le biais d'activités diversifiées.

 66, rue Notre-Dame, L'Épiphanie, Local 101

 Horaire été
Mardi et Mercredi de 12 h à 16 h
Jeudi et Vendredi de 14 h à 21 h
Samedi de 12 h à 17 h

La Maison des jeunes est en pleine préparation pour l'été 2022. Encore une fois, plusieurs activités seront offertes non seulement aux ados de L'Épiphanie, mais également à l'ensemble de la communauté. D'ailleurs, un rallye pour la communauté, une épiluchette, deux lave-autos et d'autres activités seront au menu pour vous durant la période estivale. Les jeunes pourront de leur côté profiter d'activités comme une nuit blanche, un séjour en chalet, des expéditions en kayak, ainsi que plusieurs sorties tout au courant de l'été. Restez à l'affût, la programmation complète va être disponible au fur et à mesure que l'été progressera !

CULTURE

Bibliothèque Françoise-Angers

83, rue Amireault, L'Épiphanie QC J5X 2S8
450 588-4470 | biblio@lepiphanie.ca

Horaire d'été

Mardi

13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h, 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Jeudi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi

9 h à 12 h

Samedi, dimanche et lundi

Fermée

Vacances estivales

Horaire d'été débute
la semaine du 20 juin.

Prenez note que du 23 juillet
au 5 août, la bibliothèque
sera fermée pour les vacances
estivales. La chute à livres
demeurera toutefois en fonction.

Inscription
obligatoire par
téléphone ou courriel
pour toutes les activités
(sauf exposition)

Activités offertes à la bibliothèque

BIBLIO EN CAVALE

 Enfants de 3 à 103 ans

 Mardi à 10 h 15

 28 juin | Parc des Prés
12 juillet | Parc Québécois
9 août | Parc Donald-Bricault
23 août | Parc du Croissant

 GRATUIT

Les livres à L'Épiphanie, ça cavale !

Notre animatrice Line ira à la rencontre des enfants avec sa tente, ses histoires et ses jeux dans les différents parcs de la ville. Tous les jeunes de 3 ans et plus sont invités à la rejoindre pour une heure d'imaginaire, de découvertes et de plaisir ! En cas de pluie, l'activité est annulée.

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD | MYTHES ET LÉGENDES

 Enfants de 5 à 12 ans

 Lundi de 10 h 30 à 11 h 30

 27 juin au 22 août

 GRATUIT



Chaque semaine, tu es invité(e) à faire immersion dans la thématique « Mythes et légendes ». Découvre ce merveilleux monde imaginaire par des activités, lectures, bricolages qui seront au rendez-vous pour un club de lecture d'été fantastique. Ce club durera 7 semaines (à l'exception des 2 semaines de la construction). Tirage de prix de présence. Réserve vite ta place !



AU FIL DES MOTS

 Pour tous

 Lundi à 19 h

 4 juillet

 GRATUIT

Pour la 7^e édition de notre activité littéraire, c'est le 4 juillet que se déroulera la rencontre à L'Épiphanie. C'est l'auteur très prolifique Jean-Pierre Charland qui sera des nôtres. Comme toujours, nous vous donnons rendez-vous au parc du Barrage. En cas de pluie, le tout est déplacé au Centre communautaire Guy Melançon. C'est un beau rendez-vous à ne pas manquer. N'oubliez pas d'apporter votre chaise ! Cet été, on parle lecture !

TOUR DU MONDE EN 80 LIVRES

 Pour tous

 Heures d'ouverture de la bibliothèque

 **Juillet | Canada**
Alice Munro, Esi Edugyan, Miriam Toews
Août | Ukraine
Andrei Kourkov, Jaroslav Melnik, Nicolai Alexseevitc Ostrovski

 GRATUIT

Toujours aussi populaire, cette thématique se poursuit tout l'été. Chaque mois sera consacré à un pays différent où sa culture sera mise à l'avant-plan.

- Une sélection d'auteurs et certains de leurs écrits seront exposés et pourront être empruntés à la fin du mois qu'ils représentent.
- Une station pour l'écoute et la projection du volet musical et celui du cinéma sera disponible.
- De plus, on vous propose une recette typique du pays ainsi que quelques activités jeunesse.

Passez nous voir et partez à la découverte du monde !

LE SENTIER DES CONTES

 Pour tous

 En tout temps

 27 juin au 22 août

 GRATUIT



Un sentier des contes comportant 18 panneaux de 30 x 60 cm et mettant en vedette l'histoire « Je suis terrible » d'Élise Gravel, sera installé sur le terrain de la bibliothèque. C'est une façon différente, mais tout aussi amusante de lire une histoire. Suivez le parcours en famille ou avec des amis pour un conte des plus réussis.

JE FAIS DE LA CRÈME GLACÉE

 Pour tous

 10 h à 12 h

 13 août (en cas de pluie, remis au lendemain)

 GRATUIT

L'été rime avec crème glacée et pour l'occasion, les jeunes de 5 à 105 ans sont invités à participer à une activité de fabrication de crème glacée. Quelques ingrédients, un peu d'activité physique et beaucoup de plaisir sont au rendez-vous. L'activité prendra place au parc Donald-Bricault. Recherchez le chapiteau. Allez ! Réservez rapidement vos places car elles sont limitées.

MON ÉTOILE

21 JUIN
**YANICK
BOIVIN
EN TRIO**

SPÉCIAL FÊTE NATIONALE

5 JUILLET
**MAXENCE
LAPIERRE**

CHALEUR ET ÉNERGIE

19 JUILLET
**ANNIE
MARTIN
EN DUO**

JUSTE DES HITS

2 AOÛT
**LES FRÈRES
ALLARD**

UN TROIS POUR UN DE PRODUIT LOCAL

16 AOÛT
**NORMAND
MEILLEUR**

CHANTE CLAUDE DUBOIS

PROGRAMMATION 2022

LES BEAUX MARDIS SUR LE PARVIS

Spectacles gratuits en plein air

De retour en 2022, sur la scène du parvis, devant les vieux murs de pierre de l'église de L'Épiphanie [131, rue Notre-Dame] et **TOUJOURS DÈS 20 H**, les beaux mardis vous présentent cinq spectacles pour tous les goûts.

Lors de ces soirées, le site des spectacles est ouvert à compter de 18 h 30. Nous vous recommandons d'apporter votre chaise. **AUCUNE CHAISE DISPONIBLE SUR LE SITE.** Il est enfin à noter qu'en cas de pluie, le spectacle sera présenté à l'intérieur de l'église **DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR.**

Pour tous les détails de cette série de spectacles, ne manquez pas le dépliant de la programmation qui sera envoyé par la poste dans les prochains jours !



8 JUILLET
NOIR SILENCE

9 JUILLET
VILAIN PINGOUIN

21^e ÉDITION | 30 JUIN AU 10 JUILLET 2022

FESTIVAL CHASSE-GALERIE

De retour pour une 21^e édition, le Festival Chasse-galerie qui se tiendra sur deux week-ends, ne manquera pas de surprendre les visiteurs encore cette année.

Durant le premier week-end, c'est au parc Goyette que tout se passe avec le retour des manèges et autres attractions spectaculaires de « Amusements Fun Show » qui seront en marche du jeudi 30 juin au dimanche 3 juillet. De même, la traditionnelle compétition de tirs de tracteurs antiques s'y déroulera le samedi 2 juillet.

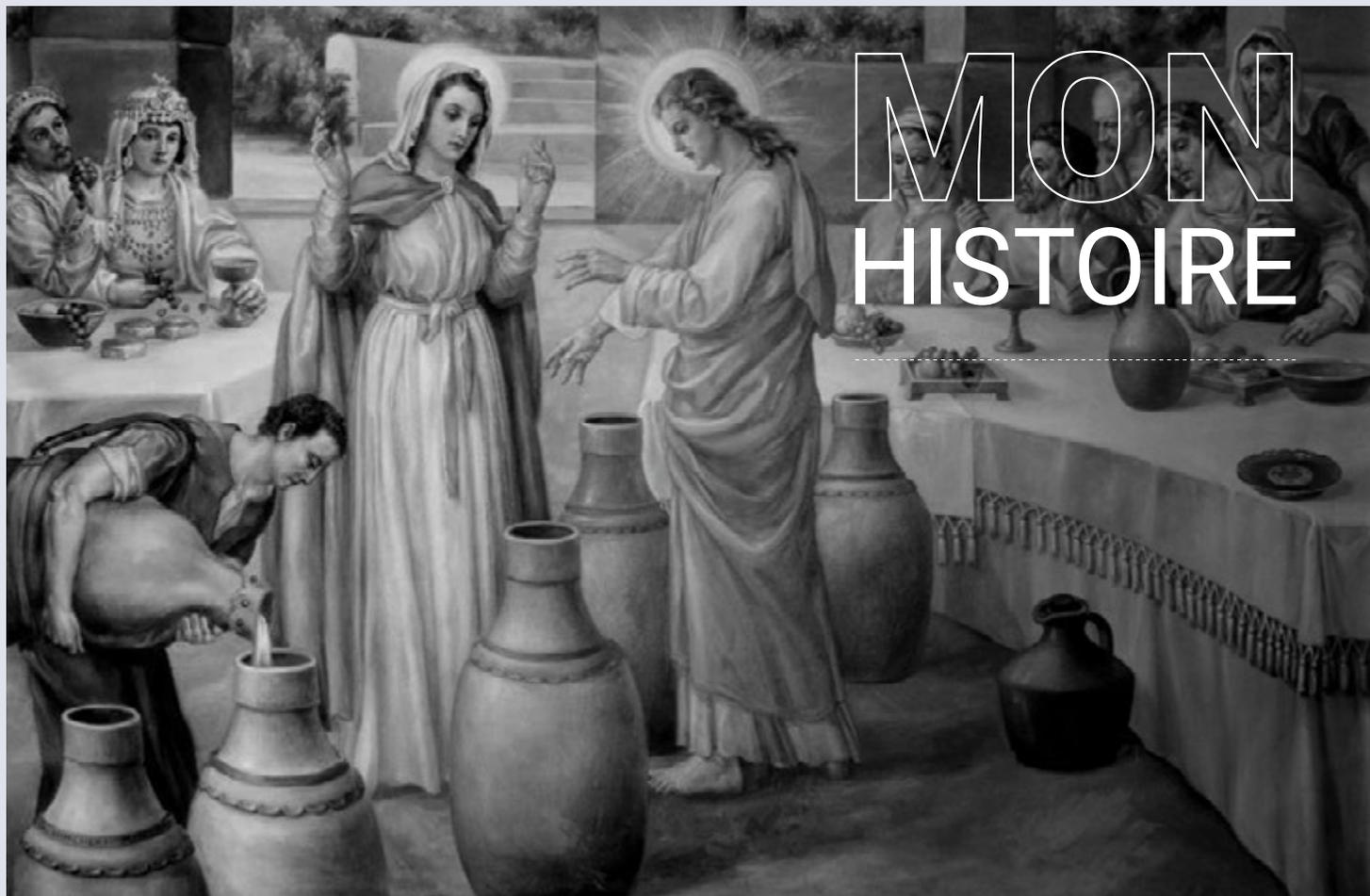
Le week-end suivant, au parc du Barrage, kiosques d'exposants, jeux gonflables, animaux, musique et de nombreuses autres attractions sauront égayer toute la famille. Pour ce qui est des spectacles musicaux, la danse country de Julie Lépine, le « Lost Highway Country Band » et le groupe « Noir Silence » se succéderont sur scène le vendredi soir dans le cadre de la soirée country. De même, le chansonnier Frank Custeau suivi du groupe « Lower Body Injuries » mettra tour à tour la table pour « Vilain Pingouin », qui sera la vedette du spectacle principal le samedi soir.

Course de canards le dimanche – Feu d'artifice samedi soir

*Voir le dépliant du festival
pour la programmation complète.*

> 21





MON HISTOIRE

Oeuvre d'art du Maître Guide Nincheri, Les Noces de Cana.

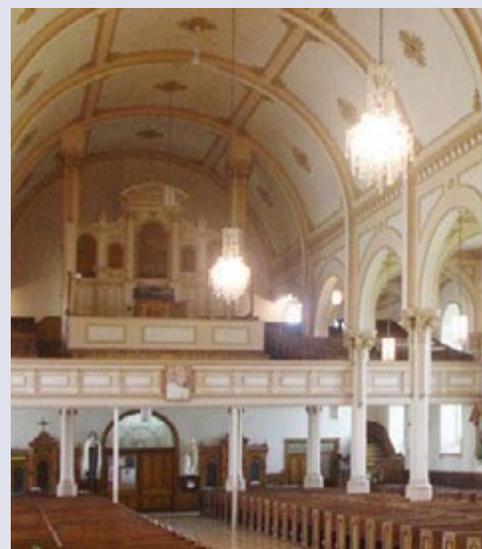
Les trois églises de L'Épiphanie – Partie 3

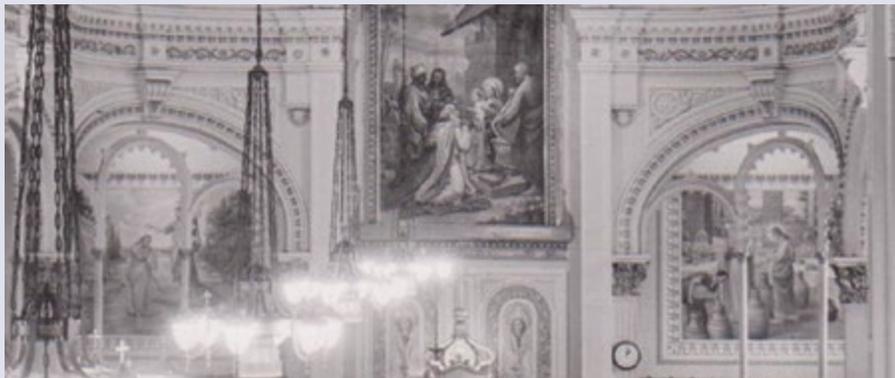
La deuxième église 1886-1991 (3 de 3)

Le sculpteur R. Messmer de Montréal a exécuté de même chêne les 14 stations d'un riche et prenant chemin de la Croix et seize médaillons, symboles eucharistiques, en bois dans les panneaux de la balustrade. Le travail de réfection du plancher et de menuiserie a été confié à M. Lucien Choyer, entrepreneur de cette paroisse et le parquet a été recouvert de tuiles par les Frères Laforest de Montréal. M. Gaston Brien a exécuté le contrat relatif à la fournaise et au système de chauffage.

Le maître, Guide Nincheri, a rehaussé la décoration des murs par la peinture de 12 grands médaillons entre les fenêtres reproduisant, en autant de symboles, les litanies de la Sainte-Vierge, et de 12 médaillons plus petits qui représentent, au-dessus des fenêtres, des symboles eucharistiques. Le talent artistique s'est ici inspiré des connaissances bibliques et de la formation chrétienne de l'artiste.

VUE DE L'ÉGLISE, TEL QU'ELLE APPARAÎSSAIT À PARTIR DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE MARIE, APRÈS LES RÉNOVATIONS DE 1954 ET JUSQU'À L'INCENDIE DE 1991. >





< LE BAPTÊME DE JÉSUS
ET LES NOCES DE CANA,
QUI FONT TRIPTYQUE AVEC
LE TABLEAU DU MAÎTRE-AUTEL,
L'ADORATION DES MAGES.

Mais le couronnement de toute l'œuvre de restauration et d'embellissement faite à l'église, ce sont les deux tableaux : Le Baptême de Jésus et les Noces de Cana, qui font triptyque avec le tableau du Maître-autel, l'Adoration des Mages.

« L'artiste s'est ici surpassé : teintes pasteltes, reliefs et dessins puissants, expressions des figures, vie intense, connaissance approfondie de l'Écriture sainte, exprimée par une palette riche en couleurs, tout cela présente un ensemble harmonieux et remarquable dont notre population est légitimement fière. »

Puis durant plus de trente-cinq ans encore, les gens d'ici ont continué de fréquenter cette si belle église. Combien s'y sont fait baptiser, y ont fait leur première communion, s'y sont mariés ou y ont assisté autant à des funérailles qu'aux magnifiques messes de Noël ou de Pâques ? Les cérémonies de la semaine sainte, celles des traditionnelles fêtes des jubilaires et celles du 125^e anniversaire de la Paroisse en 1979. On y est venu avec nos parents, avec l'école puis avec nos enfants. On y est venu assez, qu'on la prenait pour un acquis tellement solide. C'était notre fierté... jusqu'à ce que le malheur frappe à nouveau le **24 avril 1991**. Un incendie d'origine criminelle détruit complètement ce joyau architectural et toutes les richesses qu'elle contenait. Seule une partie des murs de pierre ceinturant l'édifice tenaient encore debout. On décida d'en conserver une section, en façade, afin d'enjoliver la prochaine église qui allait être beaucoup plus modeste.



^ SUR CETTE PHOTO, UNE DES DERNIÈRES POSES AVANT L'INCENDIE DE 1991, ON RECONNAÎT LE CURÉ GASTON CHARBONNEAU OFFICIANT UN MARIAGE. (Photo – Collection Luc Laferrière)

C'est suite au concile Vatican II qui s'est terminée en 1965 que l'Église catholique a exigé du célébrant de dire la messe face au public plutôt de dos à celui-ci. Dans les années suivantes, on érigea donc un nouvel autel dans toutes les églises. Chez-nous, c'est M. Hercule Chayer qui en avait reçu le mandat. Le maître-autel ne devint dès lors qu'un élément décoratif malgré que le tabernacle y conservait toujours son utilité.

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1

450 588-5515

info@lepiphanie.ca | lepiphanie.ca

 facebook.com/LEpiphanie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h

Mercredi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 18 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE GUY-MELANÇON

68, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S7

450 588-6828

loisirs@lepiphanie.ca

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-ANGERS

83, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S8

450 588-4470

biblio@lepiphanie.ca

Heures d'ouverture

Mardi

13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Jeudi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi

9 h à 12 h

Samedi, dimanche et lundi

fermée

URGENCE

Incluant des problématiques d'infrastructures : refoulement d'égout, fuite d'eau, bris d'aqueduc (en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville)

450 588-5515

Sûreté du Québec

– Poste MRC de Montcalm

310-4141

450 439-1911

Le bulletin municipal de L'Épiphanie est publié quatre fois par année et est distribué gratuitement dans tous les foyers de la Municipalité

RÉDACTION : Ville de L'Épiphanie
CONCEPTION GRAPHIQUE : Communications Isabo - isabo.ca
IMPRESSION : Communications Isabo - isabo.ca
DÉPÔT LÉGAL - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
RÉALISATION : Communications Isabo et Ville de L'Épiphanie
TIRAGE : 4 000 exemplaires